

# FORMALITÉS D'ACCÈS POUR UN TECHNICIEN DEVANT ALLER EN ZONE NUCLÉAIRE



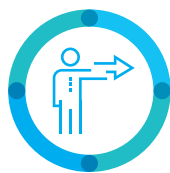
Tous les documents doivent être  
rentrés dûment complétés minimum  
28 jours avant votre intervention  
pour un belge et de 3 mois pour un  
étranger.



## **Centrale nucléaire de Tihange**

Département Care  
Service Prévention et Protection  
Protection Physique et Accès  
[cnt.acces@engie.com](mailto:cnt.acces@engie.com)

Tél. : +32 (0)85 24 34 88 ou Fax : +32 (0)85 24 34 87



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AU SITE

- > Avoir **plus de 18 ans**.
- > **Se conformer aux règles en vigueur** sur le site et se soumettre aux contrôles à l'entrée, à la sortie, sur les aires de circulation et les parkings ainsi que dans les locaux.
- > **Passer le test de technicien** pour zone nucléaire sans rendez-vous dans les jours qui précèdent votre intervention ou le jour du début de votre intervention entre 7h00 et 16h30 du lundi au jeudi et de 7h à 15h le vendredi. Des informations sur les tests sont disponibles en local ou via le site de VINCOTTE ACADEMY.
- > **ATTENTION !** le statut intérimaire n'est pas accepté en zone contrôlée.
- > Avoir **OBLIGATOIREMENT** une attestation ou une habilitation de sécurité. Pour pouvoir accéder à l'ensemble du site y compris la zone contrôlée, l'habilitation **SECRET** est exigée.

Si nécessaire, faites une **demande d'attestation ou habilitation de sécurité** via l'officier de sécurité de votre société ou en vous adressant au +32 (0)85.24.79.28 ou par mail : [Cnt-habilitationdesecuriteex@bnl.engie.com](mailto:Cnt-habilitationdesecuriteex@bnl.engie.com). Votre officier de sécurité doit informer l'officier de sécurité ENGIE Electrabel des dates d'introduction et d'acceptation des dossiers par voie officielle.

## PARTICULARITÉS SI VOTRE EMPLOYEUR N'EST PAS BELGE

- > Demandez l'**attestation Limosa** (s'inscrire via [www.limosa.be](http://www.limosa.be)).
- > Veillez à préciser que l'adresse de chantier est ENGIE Electrabel à Tihange.
- > Soyez en possession de votre **permis de travail** (si nécessaire).
- > Demandez le **formulaire A1** (anciennement E101) via l'organisme de Sécurité sociale de votre pays (sauf si vous êtes en possession d'une carte de sécurité sociale européenne ou si vous êtes domicilié en Belgique).
- > Prévoyez tout autre document utile que vous jugez nécessaire à l'obtention de vos accès.

## PRÉPARER VOTRE 1<sup>ÈRE</sup> ARRIVÉE :

Tous les formulaires sont disponibles sur le site Internet (voir adresse ci-après) ou sur simple demande au bureau des accès (mail ou téléphone).

### 1. COMPLÉTEZ LE RECTO DU FORMULAIRE « DEMANDE D'ACCÈS » :

- > Nom et coordonnées complète de la société + nom-prénom et signature du responsable de la société.
- > Nom du responsable ENGIE Electrabel-CNT.
- > Identité et statut de **Technicien obligatoire**.

### 2. FAITES COMPLÉTER LE VERSO PAR VOTRE RESPONSABLE ENGIE ELECTRABEL-CNT (MAÎTRE D'OUVRAGE)

- > Date couvrant la période d'intervention.
- > Validation de la demande d'accès.

### 3. ENVOYEZ LE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ AU BUREAU DES ACCÈS (PPA) OU À VOTRE CORRESPONDANT ENGIE ELECTRABEL SOIT PAR FAX, SOIT PAR E-MAIL SOUS FORMAT « .PDF ».

Si votre entreprise fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit aussi compléter ce formulaire.

### 4. FOURNISSEZ VOTRE ATTESTATION OU HABILITATION DE SÉCURITÉ, VOTRE APTITUDE MÉDICALE

### 5. INFORMEZ-VOUS SUR L'OBLIGATION DE COMPLÉTER LE DOCUMENT RSSE (VOIR AVEC LE CHARGÉ DE TRAVAUX)



## LES FORMALITÉS ET CONTRÔLES SUR LE SITE



### 1 AVANT VOTRE ARRIVÉE SUR SITE

- > Assurez-vous que vos **modalités d'accès** sont en ordre. Vous pouvez téléphoner ou envoyer un mail (cf. coordonnées en bas de 1<sup>ère</sup> page).
- > Informez-vous du **lieu précis de votre RDV/intervention**, du nom, du numéro de téléphone de votre correspondant ENGIE Electrabel et du numéro de commande.



### 2 FORMALITÉ DU 1<sup>ER</sup> JOUR

- > Présentez-vous au **1<sup>er</sup> étage du bâtiment des accès**.
- > Présentez votre **carte d'identité/passeport**.
- > Donnez le **numéro de plaque d'immatriculation** de votre véhicule (pour des raisons de sécurité).
- > Présentez tous les **documents non transmis** préalablement (si nécessaire).
- > Passez le **test** (si nécessaire).
- > Demander une clé vestiaire et votre dosimètre (si nécessaire).



### 3 ACCÈS AU P2 VIA LE BCA

- > Présentez-vous au **Bâtiment de Contrôle d'Accès (BCA)**.
- > Déposez à la consigne **vosre GSM et/ou votre appareil photo** si vous n'avez pas d'autorisation d'accès pour ce matériel.
- > Passez les **contrôles RX et DDM**.
- > Passez le **sas biométrique**.



### 4 ACCÈS EN ZONE CONTRÔLÉE

- > Utilisez le code barre présent sur votre badge pour vous identifier.



### 5 SORTIE DU P2

- > Sortez par le sas biométrique.
- > Conformez-vous à un éventuel contrôle de votre sac à la demande du garde.
- > Récupérez à la consigne votre GSM et/ou appareil photo.



### 6 SORTIE DU SITE

- > **Si vous êtes amené à revenir à Tihange, gardez votre badge**, il sera réactivé lors de votre prochaine mission après un nouveau passage au guichet des accès.
- > Si vous n'avez pas d'autre mission prévue, **rendez votre badge**.



Le tri des déchets est respecté partout sur le site: utilisez les îlots de tri et les conteneurs appropriés.



LA DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE LA CENTRALE REGORGE D'INFORMATIONS. Consultez-la ici :





## RENSEIGNEMENTS UTILES:

### ATTESTATIONS ET HABILITATIONS DE SÉCURITÉ

**Si votre société est habilitée par l'Autorité Nationale de Sécurité (ANS)**, l'Officier de sécurité agréé est légalement tenu d'effectuer les démarches pour l'obtention de votre attestation (AFCN) et/ou votre habilitation (ANS) de sécurité.

**Il en va de même si vous êtes indépendant.**

**Si votre société n'a pas d'Officier de sécurité**, ENGIE Electrabel peut éventuellement introduire une demande d'attestation (AFCN) de sécurité pour votre compte.

Délai de réponse pour l'obtention d'une attestation de sécurité AFCN :

- > 21 jours (minimum) si vous êtes belge ou résident en Belgique depuis plus de 5 ans.
- > 3 mois si vous n'êtes pas belge ou si vous êtes belge non résident en Belgique.

**ATTENTION ! Cette attestation aura une validité maximale de 1 AN** et ne pourra pas être renouvelée pendant 3 ANS (donc pas d'accès CNT durant ces 3 années).

De plus amples informations peuvent vous être fournies par notre service CARE PPA au numéro +32 (0)85 24 79 28 ou par mail : [Cnt-habilitationdesecuriteeex@bnl.engie.com](mailto:Cnt-habilitationdesecuriteeex@bnl.engie.com) durant les heures ouvrables.



## CONTACTS

### Habilitations et attestations

Information aux sociétés belges  
ou étrangères  
Tél. : 085 24 79 28  
Mail : [Cnt-habilitationdesecuriteeex@bnl.engie.com](mailto:Cnt-habilitationdesecuriteeex@bnl.engie.com)

### Comité d'équivalence

Tél : +32 (0) 85 / 24.35.78  
Mail : [contractormanagementcnt@engie.com](mailto:contractormanagementcnt@engie.com)

### Formation Culture-Sûreté

Prise de rendez-vous chez Vinçotte Academy :  
Tél. : +32 (0)674 59 87  
Mail : [culturesurete@vincotte.be](mailto:culturesurete@vincotte.be)  
[www.culturesurete.be](http://www.culturesurete.be)

### Visite médicale chez ATTENTIA

Tél : +32 (0) 85 / 24 30 10  
Mail : [tihange@attentia.be](mailto:tihange@attentia.be)

### Informations fournisseurs

[www.engie-electrabel.be/fr/fournisseurs](http://www.engie-electrabel.be/fr/fournisseurs)

La police et la société G4S sont présentes en permanence sur le site de Tihange. Toute personne se trouvant dans ce périmètre est susceptible de se faire contrôler et a l'obligation d'y répondre favorablement.



**Il est interdit d'entrer sur le site  
avec un appareil photo**